

Comment se connecter à BTPNET

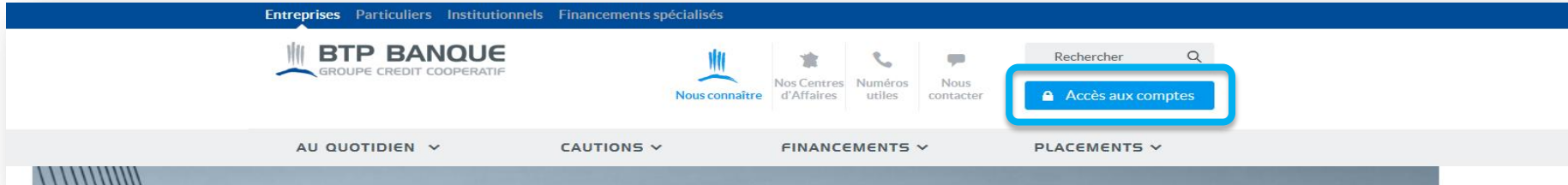


Sommaire

- ✓ La connexion à BTPNET
- ✓ Se connecter avec le lecteur CAP
- ✓ Se connecter par code confidentiel
- ✓ Se connecter avec un certificat numérique
- ✓ Authentification renforcée : pour quelles opérations ?

La connexion à BTPNET

Ouvrez le site internet de BTP Banque : www.btp-banque.fr
Puis cliquez sur le menu : **Accès aux comptes**



Dans la page Accès aux comptes, vous pouvez accéder à votre banque à distance BTPNET en vous authentifiant avec :

- ✓ Votre lecteur CAP (associé à la carte Sésame ou la carte bancaire) ou votre certificat
- ✓ Votre code confidentiel

Accès aux comptes par le lecteur CAP

1 Complétez avec votre identifiant client

2 Complétez avec votre code utilisateur

3 Tapez le code généré par le lecteur CAP :
1. Insérez votre carte dans votre lecteur CAP.
2. Après affichage du message "choisir la fonction", appuyez sur la touche CODE.
3. Entrez votre code secret et saisissez le code fourni par le lecteur

Accès aux comptes par code confidentiel

- 1 Complétez avec votre identifiant client
- 2 Complétez avec votre code utilisateur
- 3 Tapez votre code confidentiel via le pavé numérique aléatoire affiché

AUTHENTIFICATION

Identifiant Client

Valider

1

Gérez vos comptes à distance en un clic !
Accès sécurisé 24h/24, 7j/7 pour gérer l'ensemble de vos comptes et contrats.

Version accessible

ACCÈS AUX COMPTES

Identification Client

1111...

Modifier

Numéro d'utilisateur

Valider

2

Aide à la connexion
Identifiant perdu ?

ACCÈS AUX COMPTES

Identification Client

1111...

Modifier

Numéro d'utilisateur

0001

Modifier

Code confidentiel oublié ?

Aide à la connexion

Accès par code confidentiel

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| 8 | 2 | 3 | 6 | 4 |
| 1 | 0 | | 5 | 9 |
| | | 7 | | |

Corriger

Valider

Accès par lecteur de carte

3

OU

NB : Dans le cas où vous avez oublié votre code confidentiel, l'utilisateur principal ou l'administrateur peut vous générer un nouveau code confidentiel.

À la première connexion, un changement de code confidentiel est obligatoire.

Connexion avec Certificat numérique

- 1 Complétez avec votre identifiant client
- 2 Complétez avec votre code utilisateur
- 3 Branchez votre clé USB* sur votre ordinateur et cliquez sur le bouton « Détecter »
- 4 Dans la fenêtre « Connexion au token » :
 1. Choisissez le certificat correspondant à votre clé USB
 2. Tapez le code PIN de votre certificat
 3. Cliquez sur « ok » pour accéder à BTPNET

ACCÈS AUX COMPTES

Identification Client **2500002021** **1**
Modifier

Numéro d'utilisateur **0003** **2**
Modifier

Code confidentiel oublié?
Aide à la connexion

Accès par certificat

1 Brancher la clef USB sur votre ordinateur.
2 Appuyer sur le bouton détecter ci-dessous pour activer le certificat. **3**

Accès par code confidentiel
Accès par lecteur de carte

Connexion au token

SafeNet Authentication Client **gemalto**
Entrez le Mot de passe du token

Nom du token: SWIFT_PDI

Mot de passe du token: ***** **4**

Langue actuelle: FR

OK Cancel

* Pour plus de sécurité, pensez à retirer la clef USB dès que vous authentication est réalisée !

Authentification renforcée : pour quelles opérations ?

- ✓ Une authentification renforcée (par lecteur CAP ou certificat) est demandée pour la réalisation des opérations dites « sensibles » :
 - ❑ Gestion des habilitations
 - ❑ Commande de chèquiers
 - ❑ Gestion des bénéficiaires
 - ❑ Signature électronique des ordres

NB : Si vous vous êtes connecté en code confidentiel et que vous voulez faire une opération sensible, il vous sera simplement demandé de valider cette opération avec votre lecteur CAP ou votre certificat.

Banque du Bâtiment et des Travaux Publics

Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 78 000 000 €

RCS PARIS 339 182 784 - APE 6419 Z - TVA FR 31 339 182 784 - Mandataire d'intermédiaire d'assurance ORIAS 07 034 315

Siège social : 48 rue La Pérouse CS 51 686 - 75773 Paris Cedex 16

Téléphone : 01 40 67 35 00 - Télécopie : 01 47 24 80 80

www.btp-banque.fr

Assistance Clients :

